

COMMUNE DE GRUSSENHEIM

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GRUSSENHEIM DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 15 JUIN 2026

Madame la Maire, Agnès SIMLER souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 20 heures.

Date de convocation : 10/06/2026
Nombre de membres élus : 15
Nombre de conseillers en fonction : 15
Nombre de conseillers présents : 15
Nombre de procuration : 0

Membres présents :
Mmes WELLER-SUTTER Audrey, GROLLEMUND Lisa,
HARDOUIN Chloé, MEAL Julie, LABOUREUX Mégane,
SANZ Lucille,
MM SCHÖNSTEIN Laurent, BLATZ Gérard, SCHWEIN
Laurent, FRANCO Luis, KEUSCH Lucas, SEILER
Frédéric, STRAUDEL Jean-Philippe, ZOBRIST Jean-
Marie

Membre absent excusé et non représenté : ./.

Secrétaire de séance :
Mr Luis FRANCO

Membre absent non excusé : ./.

Membre excusé ayant donné procuration : ./.

Ordre du jour

1. Approbation du compte-rendu de la dernière séance
2. Désignation d'un secrétaire de séance
3. Urbanisme (déclarations préalables, certificats d'urbanisme, droit de préemption urbain)
4. Prise de charge de frais de transport
5. Divers

Avant de débiter la séance, Madame la Maire souhaite remercier Mr Vincent Roth, géomètre et Mr Etienne Simler pour la présentation de l'AFUa Les Vergers aux élus.

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

Mr Jean-Philippe Straudel souhaite réagir par rapport au compte-rendu de la réunion du 27 avril et notamment sur le point des indemnités. Au vu des données chiffrées dans le compte-rendu et selon ses calculs, il y a une augmentation de 23 % pour les indemnités du maire, de + 30 % pour les indemnités des adjoints et de + 40 % pour le conseil municipal délégué, soit un montant de 47 174 à dépenser en plus pour les 6 ans.

Mr Jean-Marie Zobrist signale que son intervention par rapport au sens de circulation de la rue des houblons ne figure pas dans le compte-rendu. Il semblerait que, il y a quelques années, tous les riverains n'aient pas été consultés pour la mise en place du sens unique. Ce point sera vérifié.

Mr Jean-Philippe Straudel dit que la sortie rue des houblons/rue de la Libération est dangereuse du fait d'une mauvaise visibilité. Il précise que le double sens est autorisé pour les ¾ de la rue.

Commune de Grussenheim

PV du CM ordinaire du 15 juin 2026

Mme Chloé Hardouin demande s'il n'est pas possible de mettre un miroir. Mr Laurent Schönstein indique que cette solution a déjà été évoquée mais que la mise en place d'un miroir nécessite l'implantation d'un stop (cette obligation n'a, à ce jour, pas été précisée par tous les fournisseurs).

Les comptes-rendus des séances précédentes (27 avril et 5 juin 2026) sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

2. DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Mr Luis Franco est désigné en qualité de secrétaire de séance.

3. URBANISME (PERMIS DE CONSTRUIRE, DECLARATIONS PREALABLES, DROIT DE PREEMPTION URBAIN

DECLARATIONS PREALABLES

Demandeur	Adresse du terrain Objets des travaux
Monsieur VIVACQUA YANNIS 16 IMP DU MOULIN 68320 GRUSSENHEIM	16 IMP DU MOULIN la création d'une pergola
Monsieur BOSSHARD HUBERT 2 RUE DE LA LIBERATION 68320 GRUSSENHEIM	VILLAGE le remplacement de la charpente et mise en place de panneaux photovoltaïques
Monsieur HAEGELIN Matthieu 10B rue de la libération 68320 GRUSSENHEIM	10 b Rue de la Libération Mise en place de panneaux photovoltaïques
Madame MORELLI DIPOPOLO JUSTINE 17 GRAND RUE 68320 GRUSSENHEIM	17 GR GRAND RUE la construction d'un abri de jardin de 10m² au sol avec panneaux photovoltaïques en toiture
Monsieur FAHRNER HERVE 2 IMP DU SECHOIR A TABACS 68320 GRUSSENHEIM	2 IMP DU SECHOIR A TABACS le rajout de deux fenêtres avec vitre opaque en façade Nord et d'une fenêtre en façade Est
Monsieur SCHMITT Christophe 2 a Mauchen 67390 MARCKOLSHEIM	20 Grand Rue la création d'un abri de voitures et d'une terrasse couverte
Madame LANNEAUX NADINE MARIE BARBE 1 IMP DU NOYER 68320 GRUSSENHEIM	1 IMP DU NOYER la mise en place d'une clôture

CERTIFICATS D'URBANISME

Demandeur	Adresse du terrain
	Objets des travaux
SELARL ZOBLER, GUYOT et SCHWARTZ 10 c AVENUE DU GAL DE GAULLE 68151 RIBEAUVILLE	KLEINER HORGARTEN
Joanne ALBRECHT et Guillaume HAUPTMANN 3 Place St Martin 68320 JEBSHEIM	CHE DES PRUNIER

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Il est décidé de ne pas faire usage du droit de préemption urbain de la commune dans le cadre de la vente des parcelles sises section 33 parcelles 163, 164 et 165 d'une surface totale de 1 are 19.

Mr Jean-Philippe Strauel demande la suite réservée aux deux dossiers de permis de construire déposés pour deux terrains situés dans l'AFUa Les Vergers et qui ont été refusés. Madame la Maire indique que ces derniers seront repassés en instruction et seront acceptés. Néanmoins, les pétitionnaires ne pourront pas débiter les travaux de construction avant la réalisation des réseaux d'eau et d'assainissement.

4. PRISE EN CHARGE DE FRAIS DE TRANSPORT

Mme la Maire informe le conseil municipal que Mr Laurent Schönstein s'est rendu le 11 juin à Mourmelon pour assister à la passation de commandement entre le Capitaine Etienne Brézard et le Capitaine Paul Jovanovic du 2^{ème} Escadron du 501^{ème} Régiment de Chars de Combat. Il était accompagné de Martin Klipfel qui a également été invité. Elle rappelle que la commune de Grussenheim est jumelée avec le 2^{ème} escadron du 501^{ème} RCC. Madame la Maire propose la prise en charge des frais de déplacement qui s'élèvent au total à 347,60 €.

Le conseil municipal, **par 13 voix pour et 2 contre**

- donne son accord pour le remboursement des frais de déplacement de Messieurs Schönstein et Klipfel s'élevant à 347,60 €
- autorise et charge Mme la Maire à procéder au remboursement de la somme.

5. DIVERS

- **Evènements** : Madame la Maire indique qu'une carte a été distribuée à deux couples qui ont fêté pour l'un ses noces d'Or et pour le second ses noces d'Orchidées au mois de mai. Un mariage a également été célébré début mai.
- **Comité de jumelage Grussenheim-Seyches** : Madame la Maire donne lecture d'un courrier adressé par Mr Jean Alain Boutelier de Seyches. Ce dernier informe de sa décision de démissionner de son poste de président du comité de jumelage Grussenheim-Seyches. Il souhaite « une longue vie aux comités de jumelage des deux communes qui doivent rester

dans cette action d'amitié, de convivialité et de partage en assurant le message d'histoire qu'il contient pour les générations futures. »

- **Réunions** : Différentes réunions ont eu lieu depuis la dernière séance
 - 19 mai : réunion du conseil de communauté de la CCRM au Foyer
 - 26 mai : rencontre avec la gendarmerie et la brigade verte
 - 29 mai : fête du RPI Grussenheim-Elsenheim
 - 12 juin : présentation d'un spectacle de cirque aux parents des enfants de l'école de Grussenheim
- **Piste cyclable Grussenheim-Jebsheim** : Une réunion s'est tenue en mairie de Grussenheim le 5 juin en présence des élus des deux communes, du cabinet Berest, des représentants de la CeA, de la CCRM et de Colmar Agglomération (CA). Un nouveau plan tenant compte de différentes remarques sera présenté à tous les propriétaires lors d'une réunion qui se déroulera le 24 juin à Jebsheim. Une réunion est également prévue avec Mr Armbruster le 23 juin en mairie de Grussenheim. Le début des travaux est prévu en octobre pour un achèvement des travaux en fin d'année. Mr Jean-Philippe Strauel indique que dans un compte-rendu de réunion de la CA paru dans les journaux locaux, il était fait état que l'avancement des travaux était tributaire de la problématique liée au hamster. Mme la Maire indique que la problématique du hamster est réglée.
- **Essais de circulation** : Mme la Maire signale que les essais de sécurité sur la route de Colmar Nord (entrée du village et le rond-point) seront effectués entre le 29 juin et le 30 août 2026. Ce point sera discuté lors de la réunion de la commission communale « Urbanisme » le 18 juin.
- **Commission d'Appel d'Offres (CAO)** : Suite à une observation de la Préfecture, Mme Mégane Laboureux a démissionné de la CAO. En effet, quatre titulaires et quatre suppléants avaient été désignés. Or, le maire étant membre de droit, il y a lieu de désigner que trois titulaires et trois suppléants.
- **Commission « Comité de gestion »** : Mr Laurent Schwein s'est retiré de cette commission afin de respecter les statuts du Comité de gestion quant au nombre de conseiller pouvant y siéger.
- **Entretiens divers** : Mme la Maire remercie toutes les personnes qui entretiennent les chemins et les abords de la piste cyclable tout au long de l'année.
- **Réseau d'Animation Intercommunal (RAI)** : Mme Audrey Weller-Sutter informe le conseil municipal qu'une rencontre avec les animateurs du RAI se déroulera au Foyer le mardi 23 juin. Cette rencontre a pour but de discuter avec les jeunes, de les renseigner sur les activités proposées par le RAI et d'organiser des sorties ou activités. Les enfants de 10 à 18 ans ont été destinataires du programme des animations estivales et de l'invitation à cette rencontre.
- **Remerciements** : Mme la Maire donne lecture d'un courrier de Mme Lucie Herqué par lequel elle remercie le conseil municipal pour l'aide fournie pour l'enlèvement des pneus.
- **Services techniques** : Mr Frédéric Perrin est en arrêt de maladie pour quelques mois. La recherche d'un agent de remplacement est compliquée. Des bénévoles ont proposé de l'aide. Un planning pour l'arrosage a déjà été établi pour cette semaine. Mme la Maire lance un appel aux conseillers municipaux pour donner un coup de main notamment pour l'arrosage, la tonte et le désherbage pour les semaines à venir. Certains conseillers proposent d'effectuer l'entretien et l'arrosage près de leur domicile. Un planning sera transmis pour que chacun puisse y indiquer ses disponibilités.

Mme la Maire informe le conseil municipal qu'elle a sollicité Manne Emploi pour un devis de travaux de désherbage au niveau du rond-point. Ce dernier s'élève à 977,48 € net pour 28 heures de travail. Elle propose d'accepter cette offre. Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette offre et autorise Mme la Maire à passer commande.

Mr Gérard Blatz effectuera la remise en peinture des boiseries au rond-point.
- **Jeunes Sapeurs-Pompiers** : L'association des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Jebsheim et Environs organise leur réunion annuelle le 19 juin 2026 au Foyer à Grussenheim. Elle sollicite

la prise en charge par la commune du verre de l'amitié. Mme la Maire propose d'allouer une subvention exceptionnelle de 200 €. Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition et autorise Mme la Maire à verser la somme de 200 € à l'association des JSP.

- **Ecomusée d'Alsace** : L'Ecomusée d'Alsace est un musée de plein air qui conserve, étudie et valorise un ensemble exceptionnel de bâtiments et de collections témoignant de la vie rurale en Alsace, du Moyen Âge au début du 20^e siècle. Mme la Maire rappelle qu'un bâtiment de Grussenheim est y est présent : Le « Geisastalala » qui était implanté dans la rue des juifs. L'écomusée lance un appel à mobilisation pour des dons auprès de bénévoles, du grand public, des entreprises et des collectivités alsaciennes pour récolter 1,5 million d'euros d'ici un an et « sécuriser » ainsi la transformation engagée. Mr Jean-Philippe Strauel indique qu'il s'agit d'une association qui fonctionne grâce aux subventions. Il indique qu'elle a encore des réserves et qu'il existe un problème interne (important changement directeur ces dernières années). En outre, les hôtels et restaurants qui existaient ont été repris par le Parc du Petit Prince implanté à proximité de l'Ecomusée.

Mr Luis Franco précise que l'ancien propriétaire de sa maison, la famille Wurth, faisait partie des fondateurs de l'Ecomusée.

Mme la Maire propose d'en rediscuter lors de la prochaine séance.

- **Stèles** : Mme la Maire a pris contact avec Mr Jacquot de l'ONACVG (Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre) par rapport au rechampissage (repeinte des gravures) des stèles. Cette intervention gratuite est prévue au courant de l'été. Une demande a été faite pour le rechampissage des trois stèles à l'extérieur du village.
- **Char « Chemin des Dames »** : Contact a été pris avec Mme Ghyslène Lebarbenchon pour connaître les conditions de rénovation du char.
- **Plaque arrachée** : Mme la Maire signale que des plaques ont été arrachées au niveau du pont de la Blind. Le conseil municipal déplore ces faits.
- **Contrôle forêt** : La propriété forestière de la commune a été tirée au sort afin de faire l'objet d'un contrôle en 2026 destiné à vérifier le respect des règles de gestion forestière durable du standard PEFC. Le contrôle est fixé au 7 août 2026 en présence de Mr Muckensturm, agent ONF. Ce dernier viendra également le 8 juillet 2026 pour vérifier l'état des arbres dans certains endroits de la commune notamment dans le jardin du presbytère.
- **Niveau de la Blind** : Lors du tour du ban communal à vélo, il a été constaté que le niveau de la Blind était relativement bas. Mr Laurent Schwein a contacté le Syndicat Mixte des Cours d'eau et des Canaux de la Plaine du Rhin pour signaler cette baisse et en connaître les raisons.
- **Entretien cimetière** : Mr Gérard Blatz soulève le problème des mauvaises herbes autour de tombes des cimetières et demande s'il est possible de sensibiliser les habitants. Mme la Maire propose de réaliser un désherbage. La date du 27 juin à 7 heures est retenue.
- **Arpentage** : Mme la Maire informe le conseil municipal que l'arpentage impasse du moulin a été réalisé. Les frais sont pris en charge par la SCI Zoméo (Antoine Remetter).
- **Affaissement rue de la paix** : Mr Jean-Philippe Strauel signale un affaissement de 12 cm devant la propriété de la famille Chaon. Des travaux avaient déjà été effectués. Un signalement sera effectué auprès du SDEA.
- **Problème couvercle** : Mme Chloé Hardouin signale également un problème au niveau d'un couvercle grand rue.
- **Prochaines dates** : Les dates des prochaines réunions du conseil municipal ont été fixées : lundi 3 août 2026 à 20 heures, lundi 14 septembre à 20 heures, lundi 26 octobre 2026 à 20 heures et lundi 30 novembre 2026 à 20 heures.
- **Travaux à prévoir** : Mr Gérard Blatz indique qu'il y aura lieu de prévoir le nettoyage des cours de l'école avant la rentrée scolaire. Il signale que les blocs de crépis sur le bâtiment de l'école ont été sécurisés.

La séance est levée à 21 heures 40.

Commune de Grussenheim

PV du CM ordinaire du 15 juin 2026



La Maire,

Agnès SIMLER

Le secrétaire de séance,

Luis FRANCO

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.